

Cabinet du ministre  
27 SEP. 2010  
MDDEP

Québec le 22 septembre 2010

Cabinet du ministre  
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs  
Édifice Marie-Guyart  
675, boulevard René-Lévesque Est, 30<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 5V7

**OBJET : Projet de restauration du seuil naturel du Lac Joseph à Inverness**

Suite à la rencontre d'information du 8 septembre 2010 au L'Invernois Enr., 640 chemin Dublin à Inverness, concernant le **projet de restauration du seuil naturel du lac Joseph à Inverness**, nous nous questionnons encore sur les impacts environnementaux de ce projet.

Compte tenu :

- De la proximité de notre puits de surface à moins de 17 mètres des berges.
- Du degré important d'érosion de notre portion de terrain sans enrochement.
- De la présence d'un important quai de ciment.
- De l'impact incertain sur la faune aquatique et la flore du Lac Joseph.

Nous demandons une audience publique pour obtenir réponse à nos questions.

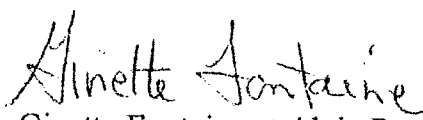

On nous dit que le niveau de l'eau augmentera d'environ 38cm dans notre secteur. Ceci implique pour nous la submersion complète du quai en permanence et ainsi l'augmentation de sa dangerosité pour les personnes circulant sur le lac. Que peut-on faire ?

Lors des crues printanières, l'eau du lac s'approche facilement à moins de deux mètres de notre puits de surface malgré l'escarpement prononcé de notre terrain dans ce secteur. Avec un niveau d'eau rehaussé, y-a-t-il un risque de contamination de notre puits de surface ?

Notre accès au lac correspond à une bande riveraine d'environ six pieds sans enrochement nous permettant la descente d'un canot et d'un pédalo. L'érosion est tellement importante depuis environ trois ans que nous perdons environ deux pieds de terrain à chaque année. Que faire si le niveau d'eau augmente permettant ainsi une hausse de la navigabilité déjà bien présente? La grosseur des bateaux ainsi que la force des moteurs est impressionnante sur un lac comme étant une rivière élargie. L'érosion sera-t-elle accentuée?

La faune aquatique et la flore présente autour du lac seront-elles affectés? Les réponses obtenues lors de la séance d'information sont peu explicites car le projet n'a pas vraiment évalué cet aspect. Cela qui nous inquiète.

Pour toutes ces raisons, il nous est difficile d'adhérer à ce projet à moins que des solutions nous soient concrètement proposées.

  
Ginette Fontaine et Alain Ross   
Propriétaires d'un chalet sur le bord du Lac Joseph